

R U H E N G E R I

## SERVICE DE L'AGRICULTURE

N°792/Budg.

OBJET:

Délégation art.73 moniteurs  
Reboisement.-

RUHENERI



20343

*123 Agric.  
W/W*

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous subdéléguer à charge de l'art.73 du B.O.1937 une somme de Douze cents francs pour paiement(salaire et ration comprise) de 2 moniteurs "reboisement" à raison de 50 francs par mois par moniteur.

Les prescriptions habituelles pour l'engagement par 1/12<sup>e</sup> de cette délégation, ainsi que les dépassements de crédits sont d'application.

Mêmes remarques au sujet de l'équipement et du réengagement des anciens moniteurs que celles reprises dans les autres correspondances de ce courrier relatives aux délégations.

Le Chef du Service de l'Agriculture, EVERAERTS,

*Everaerts*

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

R U H E N G E R I .-